

COMMUNE DE MONTAGNY (73)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification simplifiée n°1

Dossier d'approbation

Plan de ZONAGE

4.2 Détail des villages
 Chef-lieu, La Thuile, La Roche, Le Villard
 Moranche, La Balmaz

Echelle : 1/2000

Légende

- Zonage**
- U Zone urbaine mixte à vocation d'habitat prédominant
 - Uf Zone urbaine mixte à vocation d'habitat prédominant comprenant des allées faibles
 - Um Zone urbaine mixte à vocation d'habitat prédominant comprenant des allées moyens
 - AUam Zone à urbaniser à vocation d'habitat comprenant des allées moyens
 - A Zone agricole
 - Af Zone agricole comprenant des allées faibles
 - Am Zone agricole comprenant des allées moyens
 - N Zone naturelle et forestière
 - Ne Secteur naturel à vocation d'équipement d'intérêt général
 - Ni Secteur naturel inondable
 - Nr Secteur naturel inconstructible soumis à des allées forts
 - Np Secteur naturel de hameau patrimonial
 - Nz Secteur naturel inconstructible où le changement de destination est interdit
- Prescriptions**
- Périmètre d'étude du PPRN
 - Chalet d'alpage

N°	Dénomination	Superficie (en m²)	Bénéficiaire
1	Création de parkings ou garage communautaires	573,51	Commune
2	Création de stationnement	1196,86	Commune
3	Création de stationnement	813,39	Commune
4	Création de stationnement	120,83	Commune
5	Aménagement de voirie	2,20	Commune
6	Construction d'une station d'épuration	1333	Commune
7	Création de stationnement	55,51	Commune
8	Création de stationnement	67,2	Commune
9	Création de stationnement	108,86	Commune
10	Création de stationnement	357,36	Commune
11	Construction d'une station d'épuration	1170,56	Commune
12	Voie, stationnements et espace commun (point de collecte des déchets possible)	540	Commune
13	Décharge à neige	1100	Commune

